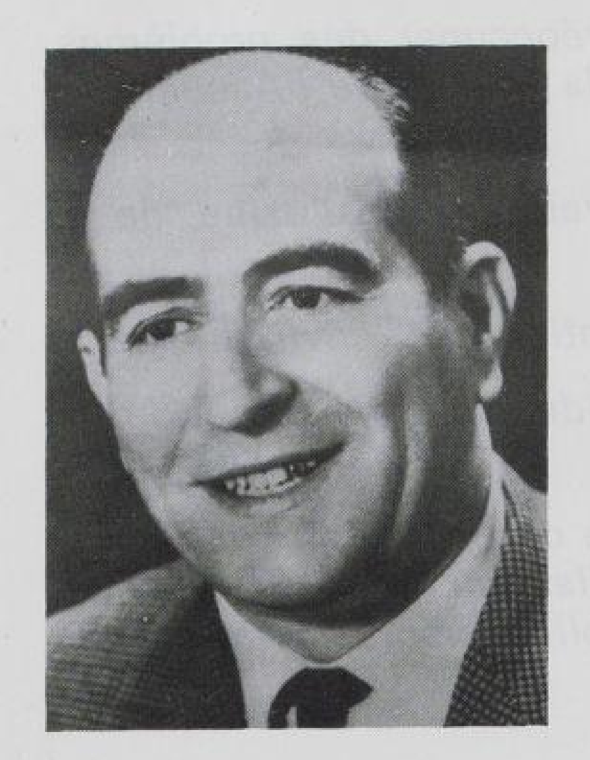


10e CIRCONSCRIPTION

Pour l'Union Populaire et la victoire du Programme Commun

René RIEUBON

Député sortant
Maire de PORT-DE-BOUC

Remplaçant éventuel :

Roger MEÏ

Instituteur — Conseiller Municipal de GARDANNE

Candidats présentés par le Parti Communiste Français

Madame, Monsieur,

Les élections législatives du 4 MARS auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle.

En votant pour le candidat présenté par le Parti Communiste Français, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

En agissant ainsi, vous exprimerez votre opposition à la politique U.D.R.-Indépendants-Centristes qui, depuis 15 ans, favorise les profits des grandes sociétés capitalistes et accapare les richesses de la France.

Dans le même temps, la majorité de notre peuple souffre de la hausse constante des prix, des loyers, des impôts, de la dureté du travail, du chômage, du gaspillage de l'intelligence, du talent de millions d'enfants.

En votant pour le candidat présenté par le Parti Communiste Français, vous vous prononcerez pour l'adoption, la réalisation intégrale du Programme Commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche. Vous contribuerez à renforcer l'Union Populaire.

***

Le Programme Commun de Gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait puisqu'il prévoit la mise en œuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Cè qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite, c'est notamment : le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1.000 F, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en œuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales, seront défendus.

La propriété, fruit du travail et de l'épargne, sera garantie. Le droit à l'héritage assuré.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits et libertés des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la Paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

DANS LA 10e CIRCONSCRIPTION

Député depuis 1962, René RIEUBON n'a pas cessé de se préoccuper des problèmes de la circonscription, comme en font foi ses dizaines d'interventions à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Il se tient informé de tous les problèmes, de ceux des travailleurs de l'usine, de la mines ou des champs, comme de ceux de la mer.

Il se préoccupe des problèmes économiques, de l'industrialisation, de l'environnement.

Il est parfaitement au courant de tout ce qui a une incidence sur la vie de la circonscription.

A l'Assemblée Nationale, il s'est particulièrement attaché à défendre : la réalisation des infrastructures routières et autoroutières nécessitées par la réalisation de FOS, le développement industriel, les créations d'emplois, la construction des établissements scolaires, des logements, la mise en place des réseaux de télécommunications.

Il a agi en faveur des municipalités.

Il a impulsé l'action pour empêcher le gouvernement de créer, dans notre région, des villes entièrement nouvelles en dehors des cités existantes. Il a défendu et proposé une urbanisation rationnelle et humaine pour les cités industrielles de la région. Sur le plan social, il est intervenu maintes fois à l'Assemblée Nationale en faveur des personnes âgées, des retraités, des rentiers viagers, des rapatriés.

Son action passée au service des populations de la 10e Circonscription est le gage de ce qu'il sera en mesure de faire dans la prochaine législature, avec une majorité d'Union de la Gauche.

VOUS VOTEREZ René RIEUBON

Pour vivre mieux, dans l'ordre, la liberté, la paix.

VOUS VOTEREZ René RIEUBON

Parce que le Parti Communiste a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche pour un changement démocratique.

VOUS VOTEREZ René RIEUBON

Parce qu'au sein de l'union de la gauche pour laquelle il a tant combattu, l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du Programme Commun.

VOUS VOTEREZ René RIEUBON

Pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée Nationale de demain.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti Communiste Français sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union, du Programme Commun.

VOUS VOTEREZ

René RIEUBON

homme intègre, compétent, au service des intérêts de la population et de ceux du pays.

Vu les Candidats

Imp. Socédim - Marseille